



Le mot du Président

« Nous entrons dans une ère de progrès qui se poursuivra, sans cesse plus vaste, sans cesse plus confiante. »

Herbert George WELLS

Les échanges réguliers avec les différents services de l'état et les communes, ainsi que la modification des statuts votée en juillet 2020 permettent d'envisager une évolution forte des périmètres de compétences qui lui ont été confiées en 2017. Le Syndicat Mixte œuvre sans relâche afin de proposer à l'ensemble des acteurs et des usagers des ports du Bassin d'Arcachon une homogénéisation de gestion, d'entretien et d'aménagement du Domaine Public Maritime et une cohérence d'occupation dans un schéma de vocation portuaire en cours d'élaboration. Par ailleurs, le Syndicat Mixte reste bien-sûr très vigilant à la programmation des dragages des ports et des chenaux en partenariat étroit avec le SIBA, notamment grâce au relevé des niveaux de bathymétrie de l'ensemble du Bassin d'Arcachon effectué depuis près d'un an.

Jean GALAND



Les actualités du SMPBA

Les actualités 2022

Ayant trouvé sa vitesse de croisière après cinq années d'exercice, le Syndicat Mixte s'oriente désormais vers un développement de ses compétences et une évolution de ses périmètres. A cet effet, la finalisation technique des plans, en concertation avec les services de l'état, va prochainement concrétiser la diffusion des nouveaux périmètres portuaires. En 2023, cette cohérence devrait se compléter par une gestion homogène de tout le périmètre portuaire de La Teste de Buch et le rattachement du site de Robinville à celui du port de Cassy à Lanton. D'autres études sont également engagées comme le transfert du Canelot et la création d'un port à sec qui suivra l'aménagement du Pôle Nautique à La Teste de Buch, ainsi que l'extension du périmètre du port des Tuiles à Biganos dans la perspective d'un projet d'aménagement visant à la sanctuarisation des berges naturelles.

La Gestion Portuaire

Déclaration d'absence de navire

Le Syndicat Mixte rappelle que tout titulaire d'une AOT sur le plan d'eau, pour la période du 1er mars au 31 octobre, est tenu d'effectuer une déclaration d'absence de son navire toutes les fois où il est amené à libérer la place occupée pour une durée supérieure à une semaine. L'emplacement pourra alors être proposé à un autre plaisancier durant la période déclarée. A défaut de déclaration, l'emplacement sera attribué au bout d'une semaine d'absence, sans que puisse être exigé la récupération de la place pendant la période d'attribution à l'autre plaisancier.

Les formulaires sont disponibles sur notre site internet « smpba.fr »

Permanence d'été des capitaineries

Durant l'été, les capitaineries sont ouvertes les samedis pendant les mois de mai et juin puis tout le week-end pendant les mois de juillet et août. Les agents portuaires étant amenés à se déplacer sur les différents ports, en cas d'absence n'hésitez pas à appeler les numéros affichés sur les portes des capitaineries.

Listes d'attente

La gestion homogène et mutualisée du Syndicat Mixte, associée à la réalisation de nouveaux équipements, a permis de réduire considérablement la durée d'attente pour l'obtention d'une place au port. L'inscription sur liste d'attente est nominative, non cessible ni transmissible. Les renouvellements se font tous les 3 ans (Année+2) pour une place au port et tous les ans pour une place aux corps-morts ou de passage, à effectuer entre le 15 septembre et le 15 décembre. L'inscription est uniquement possible pour les personnes majeures, conformément au Code Général de la Propriété et des Personnes Publiques.



Les instances

Conseil Syndical

Le dernier Conseil Syndical s'est tenu le 07 avril 2022 à Audenge, permettant le vote de délibérations essentiellement liées au budget et aux ressources humaines. L'évolution du contexte sanitaire a permis de convier à nouveau les membres du Conseil Consultatif pour recevoir en préambule les informations sur l'actualité du SMPBA.

Conseils Portuaires

Les Conseils Portuaires 2022 des six communes se dérouleront au cours du second semestre 2022, présentant les dossiers en cours, les évolutions du Syndicat Mixte, les opérations d'investissements terminées puis à venir et l'ébauche de la tarification 2023.

Comité Technique des Autorisations d'Occupation Temporaire (CT-AOT)

Le dernier CT-AOT s'est déroulé le 07 avril 2022 à Audenge, le prochain se tiendra au mois de septembre 2022.

L'ensemble des comptes rendus de ces Conseils sont disponibles sur notre site Internet « smpba.fr ».



Réfection de l'aire de retournement Est à Arès

Les travaux d'aménagement de la raquette de retournement sur la darse Est ont laissé la place à une voirie qualitative et sécuritaire, avec notamment l'installation de racks à annexes.



Remplacement du pont au port de Biganos

Le 18 mars dernier a eu lieu l'inauguration du nouveau pont, en présence du Président du SMPBA, du Maire et des élus de la Commune, ainsi que des usagers du port invités à cette occasion.



Aménagement d'une aire à coquilles à Andernos-les-Bains

Cette nouvelle infrastructure de récupération des déchets coquilliers à destination des professionnels ostréicoles, financée à 40% par la Région, 40% par l'Europe et 20% par le Syndicat Mixte, a été inaugurée le mercredi 25 mai, en présence du Maire de la commune, du Président et élus du SMPBA, de la Conseillère Départementale du canton, ainsi que des représentants élus des professionnels du port ostréicole.



Remplacement de la traque A au port de Cassy

Depuis fin avril, les usagers ont investi une nouvelle structure de 58m de long, de 2,5m de large sur 12ml puis 1,5m de large sur 46ml.



Travaux - Maintenance

L'équipe du Bureau Travaux-Maintenance poursuit les installations de crosses et d'échelles devant les quais professionnels et linéaires publics sur l'ensemble des ports du Syndicat Mixte



Pôle Nautique des prés salés ouest à La Teste de Buch

Dans le cadre de ce projet, le Syndicat Mixte accompagne l'améneur pour la réalisation des voiries publiques pour un montant de 500 k€. La cale de mise à l'eau actuelle sera ensuite élargie et les études sur le projet du port à sec se poursuivent.

Dragage



Trou de Tracasse à Arès

Sous la maîtrise d'œuvre du SIBA, les 10000 m³ de sédiments sont stockés sur la nouvelle Unité de Gestion des Sédiments (UGS) d'Arès, dans l'attente d'une revalorisation après une période réglementaire de décantation.



Port de Fontainevieille à Lanton

Financé par le Syndicat Mixte pour un montant de 326 k€, le dragage du port de Fontainevieille a permis l'extraction de 8000 m³ de sédiments désormais stockés sur le site de Titoune à Lanton.

Le dragage du port des Tuiles à Biganos s'est quant à lui déroulé du 13 au 16 juin, l'extraction de 500 m³ de sédiments sur la totalité du port a permis une amélioration de la navigabilité pour l'ensemble des usagers.

Les Etudes du SMPBA

La Teste de Buch : Réalisation de quais professionnels, l'aménagement de l'allée des ostréiculteurs, la création d'une aire de carénage, du port à sec, et la sécurisation de la plaisance au port de Rocher.

Gujan-Mestras : La réfection de la voirie à l'entrée du port de La Barbotière, l'aménagement du secteur « Ostréa Edulis » avec une réalisation prévue en septembre et la réalisation d'un ponton patrimoine au port de Larros.

Lanton : Instruction en cours du permis de construire pour les sanitaires de Fontainevieille, le dragage du vieux port de Taussat.

Andernos-les-Bains : Rapport du Commissaire Enquêteur suite à l'enquête publique dans le cadre de l'aménagement du port du Bétay, aménagement d'un parking pour remorques à bateau et la réfection de cabanes du port ostréicole.

Biganos : Aménagement de quais et création d'une descente dédiée aux canoés, extension administrative du port des Tuiles.

Arès : Travaux d'aménagement des voiries avec enfouissement des réseaux et un nouvel éclairage public.